



Centre des niveaux de
compétence linguistique
canadiens

Centre for
Canadian Language
Benchmarks

Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada



Guide d'apprentissage en ELBP : Mise en œuvre des formations en format hybride

Janvier 2023

Guide d'apprentissage en ELBP : Mise en œuvre des formations en format hybride

Conception, rédaction et réalisation : Patson Grandin	Gestionnaire de projets : Frédéric Samy Passalet
Contribution à la révision de contenus : Frédéric Samy-Passalet Mostefa Bellounar	

© 2023 Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens

Les détenteurs des droits d'auteur autorisent les utilisateurs du document à faire des copies des pages sélectionnées à des fins pédagogiques au sein de leur organisation. Pour toute autre copie ou distribution, l'autorisation doit être obtenue par écrit auprès du CNCLC :

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens
294, rue Albert, pièce 400, Ottawa (Ontario) Canada K1P 6E6
613-230-7729 | info@language.ca | www.language.ca

Table des matières

MIS EN CONTEXTE.....	1
I. AU SUJET DE L'ELBP	2
ELBP ET NIVEAUX DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUE CANADIENS	2
RAPPEL SUR LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE CANADIENS.....	4
Les fondamentaux de l'ELBP	5
Caractéristiques d'une tâche d'évaluation	6
Informations à fournir avec chaque tâche d'évaluation.....	7
La grille d'évaluation.....	7
Les critères d'évaluation	7
Quelques caractéristiques des critères d'évaluation:.....	8
Évaluation axée sur le portfolio	8
Rétroaction donnée à l'apprenant.....	8
Que sont les pièces justificatives?	8
II. AU SUJET DE AVENUE.CA	9
Étape 1	9
Étape 2A.....	9
Étape 2B.....	9
Étape 3	10
Comparaison des 3 étapes – durée et rythme.....	10
III. MISE EN ŒUVRE DE L'ELBP SUR AVENUE.CA	11
Comment la plateforme AVENUE.CA favorise-t-elle la mise en œuvre de l'ELBP?	11
Comment utiliser l'ELBP sur AVENUE.CA.....	12
Autres voies de mise en œuvre de l'ELBP sur AVENUE.CA.....	14
Utilisation en présentiel.....	14
BREF RAPPEL SUR LE PORTFOLIO NUMÉRIQUE	15
Qu'est-ce que le portfolio numérique NCLC?	15
Division du portfolio numérique.....	15
Les textes et les exercices	16
OPTIMISATION : PORTFOLIO NUMÉRIQUE/ELBP/AVENUE.CA.....	17
RÉFÉRENCES	18

MIS EN CONTEXTE

Depuis 2015, le projet ELBP : Évaluation linguistique basée sur le portfolio, a fait son apparition dans les cours de CLIC. L'objectif à long terme est d'appliquer l'ELBP dans tous les centres de langues financés par IRCC. A date, plusieurs étapes sont déjà franchies : Première vague de formations des instructeurs.trices, édition et impression de cartables de l'ELBP, formation de champions pour encadrer les instructeurs.trices dans les centres, mise en place du portfolio numérique, formation de certificateurs pour assurer la certification continue de nouveaux instructeurs.trices, formation continue de champions, nouvelle approche de mise en œuvre sur AVENUE.CA, mise en place du portfolio électronique, le e-Portfolio. Du chemin parcouru, certes, mais force est de constater qu'il y a encore du travail à effectuer dans la perspective d'atteindre l'objectif de départ : La mise en œuvre de l'ELBP par l'ensemble des centres de langues. Et c'est dans ce contexte que ce guide est rédigé. Il se veut un outil pour les instructeur.e.s CLIC pouvant aider à la mise en œuvre de l'ELBP en utilisant la plateforme AVENUE.CA.

L'objectif de ce guide est de maximiser la mise en œuvre de l'ELBP dans l'ensemble des centres de langues financés par IRCC. Comme vous le savez, l'application de l'ELBP est maintenant obligatoire dans tous les centres de langues. Il est donc de la responsabilité de chaque instructeur.trice de travailler au respect de cette exigence. En raison des objectifs définis par IRCC dans le cadre de l'entente signée pour la réalisation de ce guide, nous avons regroupé les informations et extraits essentiels issus de différentes ressources :

- Documents de formation pour certification instructeurs
- Lignes directrices de l'ELBP, 2009
- Atelier ELBP/AVENUE.CA
- Mon Portfolio NCLC 5-6/ NCLC 7-8

Le document se divise en trois parties. La première est consacrée à une revue des éléments fondamentaux de l'ELBP. Dans des termes simples, nous reprenons l'essentiel des éléments à prendre en compte dans un contexte d'application de l'ELBP. La deuxième partie sera consacrée aux éléments essentiels des ressources de AVENUE.CA. Finalement, la troisième partie traite de la mise en œuvre de l'ELBP sur AVENUE.CA.

I. AU SUJET DE L'ELBP

L'évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP), méthode d'évaluation authentique en cours d'apprentissage, est un outil d'évaluation à la disposition des instructeurs.trices qui enseignent le français en utilisant les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)¹.

L'ELBP permet aux apprenants.es et aux instructeurs.trices des programmes de formation linguistique subventionnés par IRCC de documenter l'apprentissage de la langue et d'évaluer les progrès des apprenants. Un portfolio est un ensemble d'exemples d'activités linguistiques démontrant le cheminement de l'apprentissage.

ELBP ET NIVEAUX DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUE CANADIENS

(Ces informations sont tirées directement du document intitulé *Lignes directrices de l'ELBP, 2009*)

Les principes directeurs des NCLC énumérés ci-dessous sont fondamentaux pour l'ELBP. Ils encadrent les pratiques d'enseignement de la langue, de la planification de l'enseignement et de l'évaluation de l'apprentissage (figure 1). Ils permettent de tenir compte de la pluralité des contextes sociolinguistiques où évoluent l'apprenant.e et du caractère particulier des communautés francophones en situation minoritaire.

¹ elbpld.language.ca

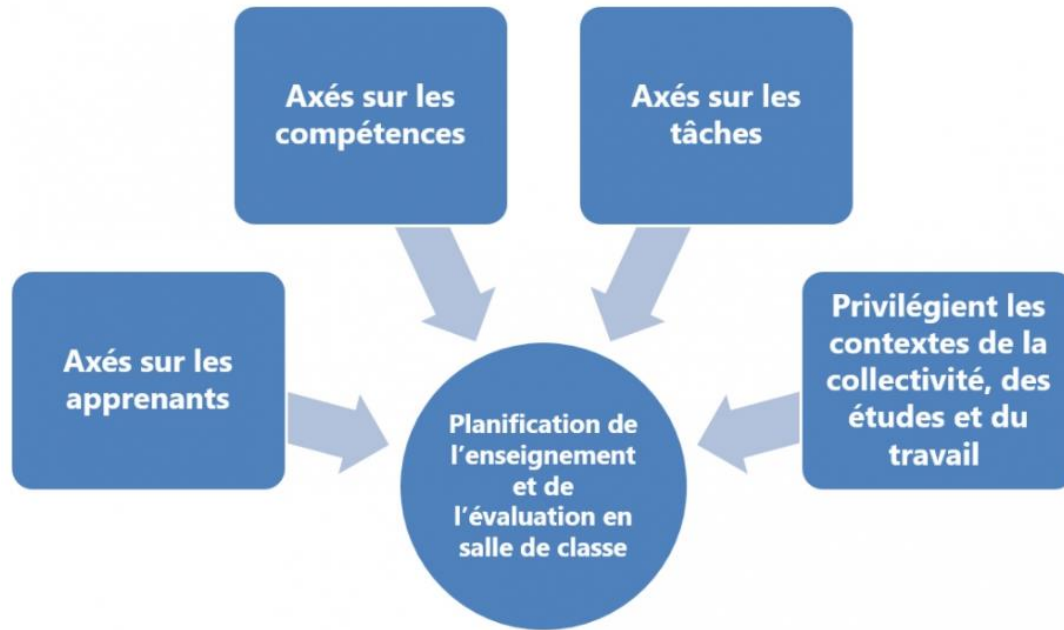


Figure 1 : NCLC et pratique d'évaluation (CNCLC, 2014)

Les NCLC sont axés sur les apprenants : L'enseignement linguistique se fonde sur les besoins et les objectifs de l'apprenant.e en tenant compte du milieu minoritaire. Dans tous les cas, l'individu est impliqué dans la prise de décisions relatives à son apprentissage et il y participe.

Les NCLC sont axés sur les compétences : Les descripteurs de compétence clés des NCLC indiquent ce qu'un apprenant peut accomplir en français. Il s'agit d'énoncés généraux devant être replacés dans le contexte des fonctions linguistiques et dans le cadre social propre aux communautés francophones en situations minoritaires aux fins de planification de l'enseignement et de l'évaluation du rendement de l'apprenant.e.

Les NCLC sont axés sur les tâches : On évalue la compétence linguistique de l'apprenant par son exécution de tâches de la vie réelle cibles et par sa compréhension de textes ou de discours portant sur une communication authentique.

Les NCLC privilégient les tâches authentiques de communication dans les contextes de la collectivité, des études et du travail : De plus, les tâches d'apprentissage qui sont au centre de l'enseignement et de l'évaluation tiennent compte des besoins et des intérêts de l'apprenant.e en situation minoritaire et répondent donc aux besoins réels et prioritaires des immigrants adultes.

RAPPEL SUR LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE CANADIENS

Les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) reflètent la progression de la compétence des apprenant.e.s adultes de FLS en compréhension de l'oral et de l'écrit ainsi qu'en expression orale et écrite sur 12 niveaux. Les instructeurs.trices se servent des NCLC pour :

- planifier et préparer le matériel d'apprentissage pour les apprenant.e.s;
- discuter du progrès et du niveau de rendement des apprenant.e.s;
- attribuer les NCLC à la fin de l'apprentissage.

Les niveaux de compétence linguistique canadiens sont divisés en trois stades :

Stade 1 - NCLC 1-4

Décrit la gamme des compétences requises pour communiquer dans des situations courantes et prévisibles pour combler des besoins essentiels, effectuer des activités quotidiennes et traiter de sujets qui présentent un intérêt personnel.

Stade 2 - NCLC 5-8

Décrit une gamme plus variée de compétences requises pour fonctionner de façon autonome dans la plupart des situations quotidiennes de la vie sociale, des études et du travail, de même que dans des contextes moins prévisibles. Elles permettent la participation à une plus grande variété de situations.

Stade 3 - NCLC 9-12

Décrit la gamme des compétences requises pour communiquer de manière efficace, convenable, exacte et aisée dans la plupart des situations et contextes, des plus familiers aux plus imprévisibles, et dans des situations des plus générales aux plus précises sur le plan professionnel, où les exigences relatives à la communication sont extrêmement importantes. Une description détaillée de ce qu'un apprenant peut faire en compréhension de l'oral, en expression orale, en compréhension de l'écrit et en expression écrite figure dans les documents « Je suis capable de ... ».

Débutant	Intermédiaire	Avancé
NCLC 1	NCLC 5	NCLC 9
NCLC 2	NCLC 6	NCLC 10
NCLC 3	NCLC 7	NCLC 11
NCLC 4	NCLC 8	NCLC 12

Les fondamentaux de l'ELBP

Il est fondamental de développer d'abord une bonne maîtrise des principaux éléments de l'ELBP si on veut vraiment les appliquer dans nos leçons. En voici quelques-uns :

- **Habilités** : Elles correspondent aux 4 compétences qu'un.e apprenant.e doit développer durant son apprentissage. Ce sont : CO, EO, CE, EE. Le cadre de référence des NCLC est présenté par habileté, puis par stades à l'intérieur de chaque habileté. Rappelons qu'il y a 3 stades : Débutant (1-4), Intermédiaire (4-8) et Avancé (9-12).
- **Descripteurs de compétences clé** : Les descripteurs de compétences clés indiquent les actes de communication que peut accomplir un.e apprenant.e en français. Ce sont des énoncés de ce qu'une personne peut faire dans un domaine de compétence. **Ils sont placés dans la colonne de gauche pour chaque niveau. Les descripteurs de compétences clés doivent former la base de l'élaboration de plans de cours fondés sur les NCLC.**
- **Domaine de compétence** : Un domaine de compétence indique un éventail acceptable de tâches langagières qu'un.e apprenant.e d'un niveau de compétence donné peut effectuer. Chaque habileté des NCLC comporte quatre de ces domaines de compétence généraux et non exhaustifs :
 - **Relations interpersonnelles (toutes les 4 habiletés possèdent ce domaine de compétence)** : Communication dont l'objectif est de créer, d'entretenir ou de modifier des relations avec d'autres personnes. Ce domaine englobe, entre autres, des descripteurs sur les messages personnels et les stratégies de gestion de la conversation.
 - **Consignes (compréhension de l'oral, expression orale et compréhension de l'écrit)** : Communication dont le but est de transmettre des consignes. Ce domaine englobe, entre autres, des tâches qui demandent à l'apprenant.e de donner de simples consignes à l'oral et à un niveau plus avancé.
 - **Persuasion (compréhension de l'oral, expression orale)** : Communication dont le but est de convaincre ou d'inciter le destinataire à agir ou à adopter une idée ou un point de vue. Ce domaine englobe, par exemple, les messages publicitaires, les propositions formelles et les avertissements.
 - **Information (toutes les 4 habiletés possèdent ce domaine de compétence)** : Communication dont le but est de transmettre de l'information. Ce domaine englobe, par exemple, la compréhension de la description d'objets concrets, la transmission de renseignements personnels et la rédaction de textes visant à informer le grand public.

- **Consigner l'information (expression écrite) :** Il s'agit de la reproduction et de la représentation, à l'écrit, d'information tirée de messages oraux ou écrits. Ce domaine englobe, par exemple, la transcription de renseignements personnels simples et, à un niveau plus élevé, la synthèse d'information complexe provenant de diverses sources écrites ou de longs discours oraux.
- **Messages sur les affaires et services (compréhension de l'écrit) :** Communication dont le but est d'informer, de convaincre ou d'inciter le destinataire à agir ou à adopter une idée ou un point de vue. Ce domaine englobe, par exemple, les messages publicitaires, les propositions formelles et les avertissements.
- **Les descripteurs de connaissance clé :** Ils permettent d'accomplir des actes de communication énoncés dans les descripteurs de compétences clés. Ils font références aux éléments de connaissance grammaticale, textuelle et sociolinguistique qui viennent en soutien à la réalisation de la tâche langagière.
- **Les tâches :** Les NCLC reposent essentiellement sur la notion de tâches langagières, c'est à dire l'utilisation de la langue dans un cadre de communication authentique, pour atteindre un objectif précis, dans un contexte particulier. La réalisation de tâches de communication fournit à l'apprenant.e, à l'enseignant.e et à l'évaluateur.trice des manifestations concrètes et mesurables de rendement qui peuvent ensuite être évaluées selon les descripteurs des NCLC.

Au moment où nous écrivons ce guide, rappelons qu'un.e apprenant.e doit compléter environ 8 à 10 tâches par habiletés pour progresser à un niveau supérieur. Les tâches complétées dans le cadre des développements de compétences (DC) ne peuvent pas être considérées comme une tâche. En revanche, celles complétées dans le cadre de mises en pratique des compétences (MPC), peuvent être comptées comme telle.

Caractéristiques d'une tâche d'évaluation

- a. Il s'agit d'une tâche que l'apprenant pourrait accomplir dans sa vie réelle.
- b. Elle est associée à un descripteur de compétence clé.
- c. Elle est adaptée aux NCLC de la classe.
- d. Elle respecte le contexte de communication.
- e. Elle a été enseignée en classe.

Informations à fournir avec chaque tâche d'évaluation

- a. Le NCLC visé
- b. Le descripteur de compétence clé
- c. La tâche
- d. Les instructions données à l'apprenant
- e. Les critères d'évaluation
- f. La copie de l'apprenant

La grille d'évaluation

C'est l'outil qui permet, sur la base de critères établis à l'avance et en lien avec les descripteurs et les tâches, d'évaluer ou d'apprécier au mieux les compétences développées par l'apprenant.e à partir de la tâche d'évaluation complétée. Elle comprend les éléments suivants :

- a. Le NCLC visé
- b. L'habileté évaluée
- c. Le domaine
- d. Le descripteur de compétence clé
- e. La tâche d'évaluation
- f. Les critères d'évaluation
- g. Les critères de succès de la tâche
- h. Le bilan sur la réalisation de l'apprenant.e : ce qu'il a réussi, ce qu'il doit améliorer

Les critères d'évaluation

Ils permettent de poser un jugement sur la performance de l'apprenant.e. Ils doivent concorder avec l'habileté, le NCLC, le domaine et le descripteur visés, ainsi qu'à la tâche d'évaluation. Les apprenant.e.s doivent être informé.e.s des critères de l'évaluation. Il en existe deux types :

- a. Critère holistique : Indique globalement ce que l'apprenant.e est capable d'accomplir.
- b. Critères analytiques : Indiquent les éléments de soutien qui appuient l'apprenant.e dans l'accomplissement de la tâche.

Quelques caractéristiques des critères d'évaluation:

- a. Ils sont clairs (compréhensibles pour l'apprenant) et reflètent le niveau.
- b. Ils sont liés au contenu langagier nécessaire pour réaliser la tâche qui a été enseignée en classe.
- c. Ils se composent d'un critère holistique et de critères analytiques.
- d. Ils sont en nombre raisonnable : trois à cinq, selon le niveau et la tâche.
- e. Ils s'inspirent des indicateurs de performance associés au descripteur de compétence.

<https://elbpld.language.ca/ressources-additionnelles/modeles-de-grilles-devaluation/>

Évaluation axée sur le portfolio

Le portfolio de l'apprenant.e est utilisé pour identifier les compétences développées et décider de sa progression. Une analyse des différentes tâches d'évaluation qu'il/elle a complétées permet d'apprécier ses progrès et de prendre une décision.

Rétroaction donnée à l'apprenant

- a. Elle est formative.
- b. Elle l'aide à planifier la suite de son apprentissage.
- c. Elle est précise et en lien avec les critères d'évaluation.

Que sont les pièces justificatives?

Il s'agit des travaux versés au portfolio numérique de l'apprenant.e qui visent à démontrer la progression de son apprentissage. Ce sont des tâches d'évaluation ou des tâches de mise en pratique des compétences. Ce ne sont pas des activités de développement des compétences (exercices de grammaire, par exemple).

II. AU SUJET DE AVENUE.CA

AVENUE.CA est une plateforme de pointe qui offre des formations, des outils, des ressources et des approches favorisant la mise en œuvre de l'ELBP en utilisant les technologies dans l'enseignement afin d'accroître l'efficacité des programmes de formation linguistique. Soulignons que le projet Formation Avenue est parrainé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et est proposé aux instructeurs.trices et aux gestionnaires des programmes CLIC financés par IRCC. La formation comprend quatre étapes :

Étape 1

Cette étape se déroule en ligne et présente l'approche de la Formation Avenue pour l'apprentissage hybride et en ligne. L'Étape 1 donne un aperçu des autres étapes de la formation offerte aux instructeurs.trices qui y sont admissibles. Elle met l'accent sur la façon dont Avenue appuie l'ELBP, grâce à une visite guidée présentant des exemples d'activités et des ressources disponibles dans le didacticiel CLIC. Elle dure en moyenne 1,5 à 2 heures.

Étape 2A

Cette formation en ligne permet d'acquérir rapidement les compétences dont les instructeurs.trices ont besoin pour commencer à exploiter le didacticiel, et à l'utiliser avec les apprenant.e.s. Après avoir réussi les exercices multimédias et les simulations, les instructeurs.trices des programmes CLIC sont prêts à commencer à utiliser le didacticiel avec les apprenant.e.s peu de temps après leur inscription à l'Étape 2B. Sa durée est aussi de 2 heures environ.

Étape 2B

Dès cette étape, les instructeurs.trices formé.e.s commencent à utiliser et à adapter le didacticiel à leur contexte d'enseignement. Ils identifient leur NCLC cible et ont accès à des activités et des modules ELBP préinstallés dans leurs propres espaces de cours. L'objectif de l'Étape 2B est d'utiliser le didacticiel dans l'apprentissage hybride ou en ligne, bien qu'il puisse également être utilisé en présentiel. Les instructeurs.trices doivent exploiter et gérer le didacticiel avec les apprenant.e.s pendant au moins quatre semaines. La création de cours de base est présentée dans l'Étape 2B, et l'intégration de Tutela.ca exige que les instruteurs.trices utilisent une ressource pédagogique de ce site dans leur prestation de cours. Il faut en moyenne une quinzaine d'heures pour compléter cette étape. Il faut toutefois souligner que l'instructeur.trice utilisera continuellement des ressources de cette étape pour ajouter de nouvelles ressources, de nouvelles tâches d'évaluation, etc.

Étape 3

L'Étape 3 repose sur les compétences des instructeurs.trices en matière de création de cours, et met l'accent sur l'utilisation du didacticiel de manière à appuyer les meilleures pratiques en matière de formation linguistique pour faciliter l'établissement des nouveaux arrivants. Les instructeurs.trices qui suivent l'Étape 3 continuent de perfectionner leurs compétences en création de cours. Ils/Elles ont maintenant la possibilité de choisir comment ils/elles veulent développer leurs cours, en fonction d'une prestation hybride ou entièrement en ligne. Ils/Elles doivent utiliser le didacticiel avec les apprenant.e.s pour terminer l'Étape 3, et doivent créer et ajouter une variété d'activités numériques (objets d'apprentissage), y compris une évaluation utilisée comme artéfact dans le portfolio électronique. Tutela.ca offre, dans sa collection, de nombreux objets d'apprentissage, la formation à l'Étape 3 fournit des informations sur la façon d'accéder à ces ressources.

Comparaison de 3 premières étapes - durée et rythme

Étape 1	Étape 2A	Étape 2B
<ul style="list-style-type: none"> - Perspective d'un.e apprenant.e - Introduction au didacticiel - CLIC pour les apprenant.e.s 	<ul style="list-style-type: none"> - Perspective d'un.e instructeur.trice (les rudiments de Moodle) - Visite guidée d'Avenue (Introduction) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle d'un.e instructeur.trice (capacités d'édition de base) - Réception de son propre cours à utiliser
1.5 – 2 heures	1.5 – 2.5 heures	8 – 10 heures + Partie pratique, 5 – 7 heures
<p>2 + 2.5 + 10 = 14.5 heures maximum (disons 15 heures) Plus 5-7 heures pour la partie pratique de l'Étape 2B (normalement fait pendant le temps de préparation) Donc, 15 heures partie théorie + ~ 5 heures partie pratique = 20 heures</p>		

Vous avez le contrôle sur le rythme avec lequel vous souhaitez entreprendre cette formation et le nombre d'étapes que vous voulez compléter. Veuillez noter que tous les instructeurs.trices ne réalisent pas toutes les étapes ou n'en ont pas besoin.

III. MISE EN ŒUVRE DE L'ELBP SUR AVENUE.CA

Comment la plateforme AVENUE.CA favorise-t-elle la mise en œuvre de l'ELBP?

AVENUE.CA favorise la mise en œuvre de l'ELBP de plusieurs manières :

- En sélectionnant et en téléchargeant des ressources appropriées et adaptées à la mise en œuvre de l'ELBP. Ces ressources sont en lien direct avec l'ELBP et sont la propriété du CNCLC, de Tutela.ca, de 4C, d'Onyxon.ca (à partir d'avril 2023);
- En regroupant l'ensemble des ressources à un même endroit. Cela fait gagner un temps précieux aux instructeurs.trices dans la recherche de ressources en consultant plusieurs sites;
- En mettant à la disposition des instructeurs.trices des exemples de tâches d'évaluation (TE), de Mise en pratique de compétences (MPC) et de développement de compétences (DC). L'instructeur.trice peut s'inspirer de ces modèles pour préparer ses propres TE (Tâches d'Évaluation), MPC (Mise en Pratique de Compétences) et DC (Développement de Compétences);
- En aidant à tenir à jour le portfolio de l'apprenant.e. En effet, AVENUE.CA propose le portfolio électronique, le e-Portfolio. Cet outil permet de conserver et de classer l'ensemble des artéfacts et des tâches d'évaluation de l'apprenant.e. Ainsi, ils ne seront plus perdus, égarés, disparus, abîmés, etc. Le portfolio électronique permet à l'instructeur.trice de classer directement chaque tâche d'évaluation complétée par l'apprenant.e;
- En aidant à assurer un suivi de chaque apprenant.e. En effet, s'il ou si elle est déjà inscrit.e sur AVENUE.CA, progresse à un niveau supérieur et doit poursuivre avec un.e autre formateur.trice du centre, ce dernier aura accès au dossier de l'apprenant.e. Les données sont enregistrées et conservées;
- En proposant des contenus en lien avec les thèmes étudiés dans les programmes CLIC;
- En mettant à la disposition des instructeurs.trices leur propre espace de cours;
- En formant les instructeurs.trices à l'ajout de leurs propres ressources et tâches dans leur espace de cours;

- En permettant aux instructeurs.trices de personnaliser leur espace de cours. En effet, ceux et celles qui ont réussi l'Étape 2B et éventuellement l'Étape 3 auront la possibilité d'éditer leur espace de cours en donnant ou en refusant l'accès à certains contenus aux apprenant.e.s, en ajoutant de nouvelles tâches, en créant des objets d'apprentissage, en proposant des cours synchrones, asynchrones, virtuels, etc.

Note : Pour suivre la formation AVENUE.CA, le ou la gestionnaire du centre de langues doit soumettre une demande à soutien@avenue.ca. Ensuite, une réponse sera envoyée avec un formulaire à remplir. Le ou la responsable doit remplir ce formulaire avec les informations des instructeurs.trices qui désirent suivre la formation et le retourner à AVENUE.CA. Une fois la demande approuvée, les instructeurs.trices recevront leurs informations de connexion et ils pourront débiter leur apprentissage sur AVENUE.CA.

REMARQUES

1. Dès l'inscription, chaque instructeur.trice a un mentor AVENUE.CA attribué.
2. Une fiche d'instruction, disponible dans l'espace de formation, aide à l'utilisation de l'espace de cours.
3. Le didacticiel = Espace de cours individuel et personnalisé de chaque instructeur.trice qui suit et qui met en œuvre la formation AVENUE.CA dans sa salle de classe.

Comment utiliser l'ELBP sur AVENUE.CA

Voici quelques étapes simples à suivre pour la mise en application de l'ELBP sur AVENUE.CA :

1. L'instructeur.trice a complété l'Étape 2A;
2. Il/Elle informe son mentor qu'il/elle a complété l'Étape 2A;
3. Après vérification, le mentor lui donne accès à l'Étape 2B;
4. Le mentor crée l'espace de cours personnalisé de l'instructeur.trice;

5. L'instructeur.trice complète les activités de l'Étape 2B et parallèlement il/elle développe les compétences suffisantes pour gérer son espace de cours sur AVENUE.CA. Il/Elle progresse dans cette étape au fur et à mesure qu'il/elle applique les connaissances développées dans la lecture des contenus et la mise en pratique des théories développées dans l'étape;
6. L'instructeur.trice inscrit les apprenant.e.s dans sa classe et crée en même temps leur profil;
7. L'instructeur.trice passe en mode d'édition pour pouvoir donner aux apprenant.e.s l'accès aux contenus du cours;
8. L'instructeur.trice encadre les apprenant.e.s dans la réalisation des activités : lecture de contenus, DC, MPC, etc.;
9. L'instructeur.trice encadre les apprenant.e.s dans la réalisation des tâches d'évaluation;
10. L'apprenant.e dépose la tâche complétée directement sur la plateforme de AVENUE.CA;
11. L'instructeur.trice corrige la tâche et émet ses commentaires. Elles peuvent être assignées directement pour être inclus dans le e-Portfolio de l'apprenant.e;
12. L'ensemble des tâches d'évaluation et celles des MPC suivent les mêmes étapes;
13. L'apprenant.e peut consulter les tâches corrigées dans son e-Portfolio ou dans son carnet de notes de AVENUE.CA;
14. Au fur et à mesure que l'instructeur.trice développe ses compétences sur la plateforme, il/elle ajoute de nouvelles ressources : contenus, DC, MPC, Tâche d'évaluation, etc. Plus de formations sur la création des activités numériques seront disponibles dans l'Étape 3 de la Formation Avenue, en 2023.

Note : Sur AVENUE.CA, l'instructeur.trice peut aussi effectuer l'évaluation des besoins des apprenant.e.s. Le formulaire peut être ajouté dans la classe et sera rempli par les apprenants.e.s. L'instructeur.trice peut le mettre à jour constamment.

Autres voies de mise en œuvre de l'ELBP sur AVENUE.CA

Un des principes directeurs des NCLC et qui est fondamental pour l'ELBP est qu'ils sont axés sur les apprenant.e.s et leurs besoins. Un des besoins des apprenant.e.s des classes CLIC, particulièrement ceux du stade débutant (1 à 4), est qu'ils/elles maîtrisent peu l'outil informatique. Donc, à travers des activités numériques, AVENUE.CA aide à répondre à ce besoin des apprenant.e.s, puisque la plateforme propose des tâches qui peuvent être complétées en ligne et/ou en présentiel ou de façon hybride.

Donc, afin d'aider un.e apprenant.e à profiter au maximum de la plateforme AVENUE.CA, l'instructeur.trice peut aider à améliorer ses compétences en informatique de base. Développer des compétences informatiques avec vos apprenant.e.s en classe les aidera à naviguer plus facilement sur le site Web et d'en profiter au maximum. A la maison, les apprenant.e.s peuvent compléter eux-mêmes les activités d'apprentissage dans le cadre d'un devoir ou d'une activité individuelle. (Augmentez la confiance, le taux de réussite, préparez les apprenant.e.s pour un apprentissage en ligne).

Utilisation en présentiel

Cours synchrone, en présentiel et en ligne (hybride)

La mise en œuvre de l'ELBP sur AVENUE.CA peut être faite en synchrone, en présentiel et en ligne. L'instructeur.trice présente les activités aux apprenant.e.s présent.e.s pendant les heures de cours et il/elle les rend accessibles aux autres apprenant.e.s qui sont à la maison ou qui sont absent.e.s. Ces derniers peuvent compléter ces activités plus tard, mais avant la prochaine classe afin d'éviter d'accumuler trop de retards.

Aussi, le portfolio numérique développé par le CNCLC est disponible sur AVENUE.CA. Il présente tout un ensemble d'activités sur les thèmes qui sont en lien avec l'ELBP. Les instructeurs.trices peuvent les utiliser. Il contient des activités numériques : DC, MPC qui sont interactives. Les artefacts, MPC, TÉ sauvegardés et accompagnent l'apprenant.e à son prochain cours.

Cours asynchrone

La plateforme AVENUE.CA est conçue de façon à permettre aux apprenant.e.s de travailler seuls sans la présence de l'instructeur.trice. C'est le modèle asynchrone. L'avantage de cette approche est qu'elle offre à chaque apprenant.e la possibilité d'avancer selon son rythme et de finir plus rapidement un niveau. En effet, il y a plusieurs activités que peuvent compléter les

apprenant.e.s par eux-mêmes. Par exemple, ils/elles peuvent lire des informations sur les thèmes et ensuite compléter les tâches de DC. L'instructeur.trice doit toutefois penser à rendre visibles les cours sur lesquels ils/elles souhaitent que les apprenant.e.s travaillent. Il/Elle doit aussi faire attention à cacher d'autres contenus comme les activités de TE (Tâche d'Évaluations) et MPC (Mise en Pratique des Compétences). L'instructeur.trice peut également choisir de rendre certaines activités accessibles uniquement à certains apprenant.e.s ou groupes d'apprenant.e.s (en fonction des besoins, du niveau, etc.).

BREF RAPPEL SUR LE PORTFOLIO NUMÉRIQUE

Qu'est-ce que le portfolio numérique NCLC?

Le Portfolio numérique NCLC est non seulement destiné à l'apprenant.e, mais c'est aussi un document qui aide les instructeurs.rices à :

- accompagner leurs apprenants dans l'apprentissage du français;
- suivre leur progrès à l'aide d'un système d'Évaluation basée sur le portfolio (ELBP);
- en savoir plus sur le Canada et sur votre communauté.

Division du portfolio numérique

Ce portfolio numérique, qui est une adaptation du portfolio papier, est divisé en deux sections et comprend une variété de thèmes. Ceux qui sont présentés ci-dessous n'ont pas à être abordés obligatoirement dans l'ordre présenté. Ils peuvent l'être en fonction des intérêts, du niveau des apprenant.e.s, et des objectifs établis par les instructeurs.trices.

1. La première section intitulée MON CANADA comprend sept sous-sections :

- Le Canada
- La vie au Canada
- L'éducation au Canada et le travail au Canada
- La santé au Canada
- La loi au Canada
- Les médias au Canada
- Ma communauté

2. La deuxième session intitulée **FRANÇAIS PRATIQUE** comprend quatre sous sections :

- Socialiser
- Rechercher un emploi
- Travailler au Canada
- Interagir dans la communauté

Cette section est une ressource linguistique. Elle comprend des exemples de communications orales et écrites selon des contextes précis. On y trouve également des fiches de grammaire, des conseils pratiques et des sites Web liés à l'apprentissage du français. Vous pouvez y ajouter des ressources supplémentaires que vous trouvez utiles.

Les textes et les exercices

Les textes

Les textes et les exercices ont été adaptés aux NCLC 5-6 et 7-8. Dans le portfolio 5-6, les thèmes et le contenu sont plus détaillés et plus élaborés que ceux du portfolio 3-4, et dans le portfolio 7-8, les thèmes et le contenu sont encore plus approfondis que dans le portfolio 5-6. Il y a cependant une complémentarité entre les portfolios 5-6 et 7-8.

Certains des exercices du portfolio 5-6 ont été repris et d'autres un peu plus difficiles ont été ajoutés au portfolio 7-8. Les portfolios 5-6 et 7-8 comprennent, dans chaque sous-section :

- des textes et des illustrations en format PDF (boîtes rouges) qui peuvent être imprimés;
- deux types d'exercices : ceux en format PDF, et ceux en format H5P.

Les exercices en format PDF

Il y en a deux sortes : ceux avec des questions auxquelles il faut répondre par « vrai » ou « faux » et ceux auxquels il faut répondre par une courte phrase, ou parfois, par des réponses plus élaborées, notamment pour les niveaux élevés, 7-8. Les apprenant.e.s peuvent écrire leurs réponses directement dans le PDF, le sauvegarder et l'envoyer par courriel à leur instructeur.trice par courriel. Ils/Elles peuvent aussi créer un dossier « Portfolio » dans leur ordinateur pour y placer les activités complétées, s'ils/elles le désirent.

Les exercices en format H5P

Ils se présentent sous la forme interactive. En général, il faut choisir une bonne réponse parmi plusieurs possibilités et la glisser au bon endroit.

Les apprenant.e.s peuvent modifier leurs réponses avant de soumettre. Après avoir cliqué sur « Vérifier », ils/elles ne peuvent plus modifier leurs réponses, mais sont capables de voir les bonnes s'ils/elles le désirent, ou refaire l'exercice. La note obtenue n'est pas enregistrée.

OPTIMISATION : PORTFOLIO NUMÉRIQUE/ELBP/AVENUE.CA

Dans le portfolio numérique qui est sur AVENUE.CA, des contenus sur les thèmes sont développés sous forme de vidéos ou descriptive. L'instructeur.trice peut :

- les compléter sous forme d'activités de lecture, de définition de mots nouveaux d'après le contexte, sous forme de CO, discussions, etc. Il/Elle peut aussi les sélectionner, suivant ses besoins, et les ajouter dans sa classe sur AVENUE.CA sous forme de ressources de DC, MPC, tâche d'évaluation, etc. À faire en groupe ou en individuel;
- les transformer sous forme de TÉ (Tâches d'évaluation) et les ajouter sur AVENUE.CA.

Le portfolio numérique comprend aussi :

- Des activités de Développement de compétences (DC): Appariement, complétion, Vrai ou faux, choix libre, H5-P, etc. Elles peuvent être complétées en groupe ou en individuel.
- Des activités de mises en pratique des compétences (MPC). Elles doivent être complétées en individuel, peuvent être comptées comme un artefact et classées dans le portfolio.
- Des tâches d'évaluation (TE) avec une grille d'évaluation. Il est important d'inviter les apprenant.e.s à consulter la grille d'évaluation car l'instructeur.trice se basera sur les critères de cette grille pour évaluer les travaux des apprenant.e.s.

L'instructeur.trice pourra :

- Ajouter du contenu descriptif de l'ELBP sur AVENUE.CA;
- Ajouter des activités de DC, MPC;
- Ajouter d'autres TE sur le même modèle. Les tâches seront ajoutées dans le e-Portfolio.

RÉFÉRENCES

Les lignes directrices de l'ELBP

<https://elbpld.language.ca/partie-a-fondements-de-lelbp/fondements-de-lelbp/>

Mon Portfolio NCLC 5-6/ NCLC 7-8

Formateurs des ateliers ELBP + Avenue.ca en novembre 2022 :

- 1) Katie WIGHTMAN
- 2) Mailys HAURIE
- 3) Patson GRANDIN